

Wissembourg, le 30 avril 2020

## DECHETERIES - PLAN DE REPRISE DE L'ACTIVITE

Madame, Monsieur,

Fermées depuis le début du confinement, nos déchèteries s'apprêtent à rouvrir leurs portes. Cette ouverture se fera selon un plan de reprise validé par le Bureau du SMICTOM Nord Alsace et dont les conditions exposées ci-dessous ont été transmises aux services de la préfecture.

La réouverture des déchèteries se fera en deux phases :

- **1<sup>ère</sup> phase à compter du lundi 4 mai**

L'ouverture de l'ensemble des déchèteries se fera à partir du lundi 4 mai aux horaires habituels 9h-11h45 / 14h-17h15 (dernier accès)

**Seuls les déchets verts** seront acceptés lors de cette première phase.

Afin de respecter un certain nombre de préconisations ainsi que les gestes barrières en vigueur pour lutter contre la propagation du COVID-19, un protocole (document ci-joint) seront appliqués dans le cadre de l'accès aux sites. Ce protocole prévoit notamment les consignes suivantes à respecter :

- Les agents d'accueil réguleront les entrées de manière à strictement limiter le nombre de personnes présentes en même temps sur le site.
- Les agents ne seront pas autorisés à venir aider aux dépôts de déchets dans les bennes
- Les usagers devront utiliser leur propre matériel pour décharger les déchets apportés
- Respect d'une distance minimum de 1 mètres avec le gardien et les autres usagers
- Une seule personne est autorisée à sortir du véhicule.
- Respect rigoureux des règles sanitaires et des gestes barrières
- Le port de gants et masque est fortement conseillé dans l'enceinte de la déchèterie

Lors de cette première semaine, les usagers devront se munir de leur attestation de déplacement dérogatoire et cocher la case « déplacement pour effectuer des achats de première nécessité ».

**- 2<sup>nde</sup> phase à compter du mardi 12 mai**

L'ouverture de l'ensemble des déchèteries se fera le mardi 12 mai aux horaires habituels 9h-11h45 / 14h-17h15 (dernier accès)

A partir de cette date, tous les déchets pourront être déposés **à l'exception du Mobilier** (mobilier en bois, plastique, métal)

Le Protocole et les consignes précisés dans le cadre de la première phase resteront également en vigueur lors de cette seconde phase.

Les mesures de régulation des entrées appliquées afin de respecter les règles sanitaires cumulées à la fréquentation importante des usagers conduiront nécessairement à des temps d'attente plus ou moins long en fonction des sites. Raison pour laquelle il est demandé aux usagers de ne pas se précipiter les premiers jours en déchèteries.

Les élus et agents du SMICTOM Nord Alsace mettent tout en œuvre afin que cette réouverture puisse se réaliser dans les meilleures conditions pour l'ensemble des usagers du territoire.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président  
Philippe GIRAUD